

# L'Agence Rhône-Méditerranée Corse met en ligne le détail de ses aides

Dossier de la rédaction de H2o  
March 2015

## Suite

À la publication du rapport annuel de la Cour des comptes sur la gestion des agences de l'eau, Ségolène Royal, ministre de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, a appelé les six agences de l'eau à s'engager dans une politique de transparence vis-à-vis des contrôles, des sélections des aides, de la prévention des conflits d'intérêts et des évaluations des programmes d'intervention. Dans cet objectif de transparence, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse publie l'intégralité des aides qu'elle distribue sur ses bassins sur son site Internet.

Par cette action, l'agence entend se rendre plus encore comptable devant le citoyen de l'utilisation de l'argent public dont elle a la responsabilité. "Nous accompagnons cette publication de synthèses sur l'utilisation de ces fonds, leur utilité et la collectivité des pratiques. Chacun pourra donc savoir qui bénéficiaire des aides de l'agence de l'eau, sur quel territoire et pour quelles actions", explique Martin Guespereau, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, avant d'ajouter : "On démontrera que 87 % des aides de l'agence vont aux collectivités pour leurs projets d'assainissement d'eau potable et subsidiairement de restauration des cours d'eau, c'est-à-dire ce pour quoi la facture d'eau est faite, alors que 88,7 % des recettes de l'agence viennent de la facture d'eau. Les autres bénéficiaires sont les agriculteurs, les industriels et les associations."

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - base des aides